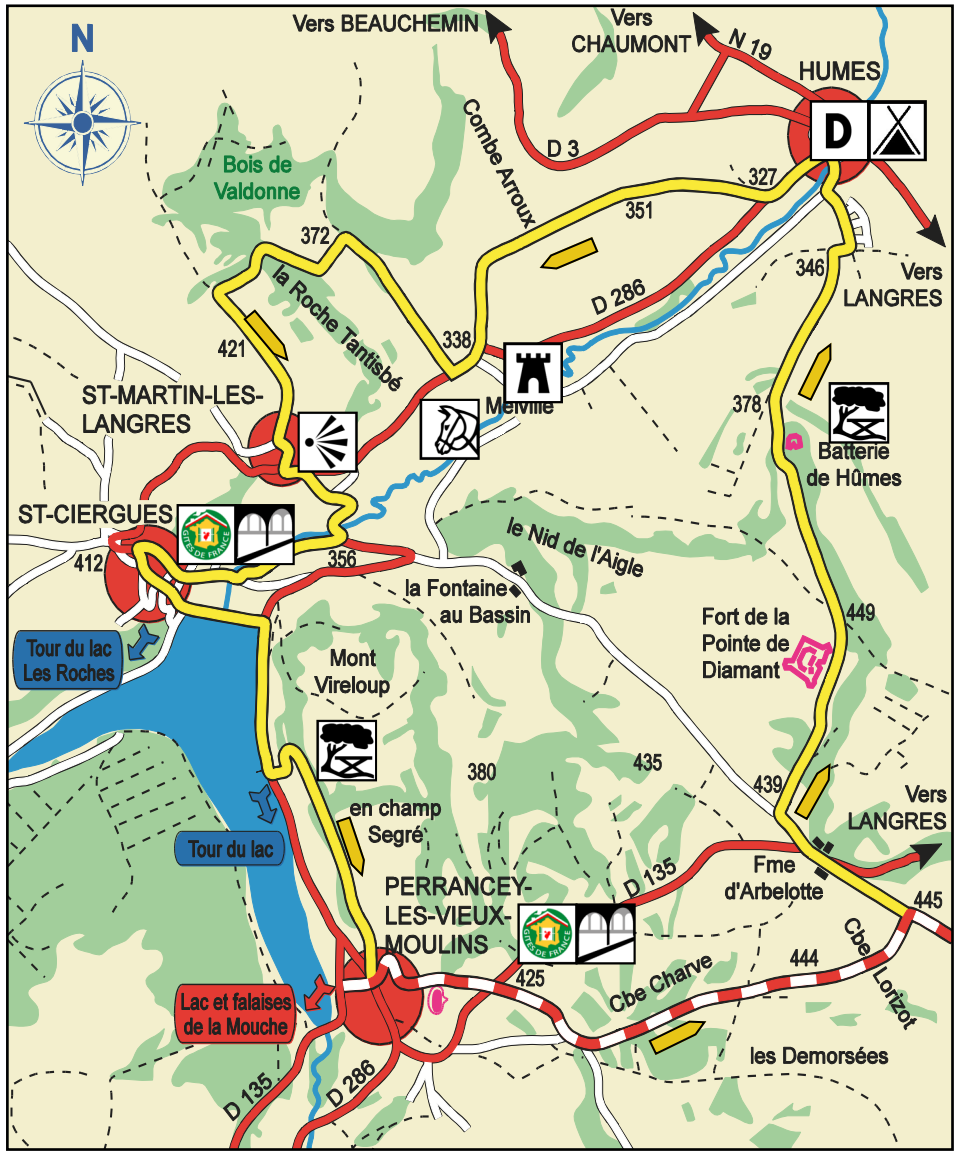
↗ 358 m

n°83 Le Val de Mouche

19 km et +

LA HAUTE-MARNE RESPIRE ET INSPIRE !



19 km
5h00 à pied - 2h30 à VTT
Balisage jaune-jaune et GR7
Départ : Hûmes (Place du camping)
Difficulté à VTT : niveau difficile

D Départ du circuit · Aire de pique-nique · Point de vue · Eglise · Château · Centre équestre · Camping · Restaurant · Gîte de France

> Descriptif

Depuis le camping de Hûmes, prendre la direction de Saint-Ciergues par la D 286. A la sortie du village, juste après la fontaine St-Vinebault, tourner à droite pour prendre un chemin blanc qui conduit à Melville. Passer devant le château et tourner une nouvelle fois à droite en face du centre équestre. un kilomètre sur ce sentier avant de bifurquer à gauche le long d'un chemin en herbe. Dans le petit bois, prendre à gauche et suivre le sentier jusqu'en haut de "la Roche Tantisbé". Une fois au sommet, prendre à droite pour longer le bois, au croisement, tourner à gauche pour rejoindre Saint-Martin-lès-Langres.

De là, tourner à gauche et continuer jusqu'à l'église où vous attend une première aire de pique-nique avec un magnifique panorama sur le lac de la Mouche. Descendre ensuite la petite route jusqu'à la D 286. Tourner à gauche puis, immédiatement à droite, et continuer de descendre jusqu'à la rivière en suivant la route. Après le moulin, prendre à droite un chemin mène au pied du barrage. Tourner alors à droite pour rejoindre Saint-Ciergues.

Dans le village, tourner à droite et suivre la D 286 sur 250 mètres avant de bifurquer sur la gauche. Aller jusqu'à l'église et descendre le petit sentier bordé d'un mur de pierre. Tourner à gauche, traverser la place et continuer de descendre jusqu'au barrage.

Le traverser et tourner à droite pour continuer de longer le lac sur un kilomètre. Au niveau du parking, prendre le sentier qui monte sur la gauche et s'engager dans le bois. Le traverser le sur toute sa longueur pour arriver à Perrancey-les-Vieux-Moulins. Arrivé au centre du village, tourner à gauche pour emprunter le GR 7 en passant près du lavoir. Continuer de monter jusqu'à la D 135 qu'il vous faut traverser. Au carrefour suivant, prendre à gauche un sentier qui vous fera rejoindre la stratégique n°6 à travers champs.

Tourner à gauche, passer la ferme d'Arbelotte, prendre la route à droite puis le chemin blanc, à droite à nouveau. Ce dernier vous fait passer devant le fort de la Pointe de Diamant et à proximité de la batterie de Hûmes qui mérite un petit aller-retour vers son aire de pique-nique. Au croisement avec le chemin de la batterie, prendre à droite pour rejoindre Hûmes et votre point de départ, en contournant le camping par le petit sentier prévu à cet effet.

A ne pas manquer !



> Le lac de la Mouche

Le lac de Saint-Ciergues est le plus petit des 4 lacs du Pays de Langres. D'une superficie de 97 hectares et d'une longueur de 2,4 kilomètres, c'est le lac le plus encaissé et le plus profond (près de 21 mètres). Réalisé entre 1882 et 1889, il recueille les eaux de la Mouche et du Morgon qui couvrent un bassin de 6 500 hectares, pour une capacité de stockage de 8 648 000 mètres cubes d'eau. La faible emprise des aménagements réalisés en font l'un des lacs les plus "sauvages" du Pays de Langres, réservé pour la pratique de la pêche et de la randonnée.

> Une digue en maçonnerie

Le lac de la Mouche est également le seul des 4 lacs du Pays de Langres à présenter une digue en maçonnerie. D'une hauteur de 23 mètres pour 410 mètres de largeur, le barrage est surmonté de la route de Perrancey à Saint-Ciergues, autrefois dans le creux de la vallée. A la construction de la digue, la route fut déportée sur la rive est du lac jusqu'au barrage. Dans un souci de limitation du coût des travaux, on ne donna alors qu'une largeur de 3,60 mètres seulement au sommet de la digue. Celle-ci est parée extérieurement d'un alignement de 40 arches à la manière d'un viaduc. Ces arches de 8 m d'ouverture et de 4,10 m de large se répartissent en 8 groupes de 5 arches séparés par des piles-culées formant des contreforts.





> Le Fort de la Pointe de Diamant

Il fut construit entre 1874 et 1877. Avec le fort de la Bonnelle, il participait à la protection du plateau Ouest de Langres ; en joignant ses feux à ceux du fort de Saint-Menge, il contrôlait la vallée de la Marne et la route de Chaumont.

De taille réduite (c'est le plus petit du dispositif avec une superficie de près de 12,76 hectares) et relativement proche de Langres (3,2 kilomètres), il occupait une hauteur déjà identifiée comme importante à tenir dans les premiers plans de transformation de la Place en 1868. Sa compacité ; il pouvait accueillir 8 officiers, 18 sous-officiers, 334 hommes de troupe et 29 pièces d'artillerie ; entraîna l'implantation du magasin à poudre très proche du casernement.

> Le Château de Melville



Demeure d'architecture néoclassique édifié en 1780 pour la famille Caroillon.

A l'origine le Chapitre de Langres y possédait une papeterie, marquée du sceau de Saint-Mammès.

Les façades et toitures du château, le rez-de-chaussée voûté d'arêtes et l'escalier en bois XVIIIème, les deux pavillons circulaires (façade, toiture et cheminée centrale), les façades et toitures des deux bâtiments de ferme encadrant la cour d'entrée sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 25 avril 1990.

Entretien du balisage et de la signalétique : PETR du Pays de Langres

Entretien physique du sentier (fauchage - débroussaillage) : Communes

Photos : © Jean-François Feutriez